



HAL
open science

“ L’événement de trop ” : Quand les migrants en Tunisie deviennent des sujets politiques

Camille Cassarini

► **To cite this version:**

Camille Cassarini. “ L’événement de trop ” : Quand les migrants en Tunisie deviennent des sujets politiques. 2021. hal-03482128

HAL Id: hal-03482128

<https://hal.science/hal-03482128>

Submitted on 14 Jan 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

See discussions, stats, and author profiles for this publication at: <https://www.researchgate.net/publication/356086149>

Quand les migrants en Tunisie deviennent des sujets politiques

Article · July 2021

CITATIONS

0

1 author:



Camille Cassarini

Institute of Research for Development

5 PUBLICATIONS 3 CITATIONS

SEE PROFILE

Some of the authors of this publication are also working on these related projects:



Thesis [View project](#)

HEINRICH BÖLL STIFTUNG

TUNISIE

« L'événement de trop » - Quand les migrants deviennent des sujets politiques

Article

Suite à l'assassinat de l'Ivoirien Falikou Coulibaly en décembre 2018, de grandes mobilisations collectives ont eu lieu à Tunis et Sfax. Dans un investissement spontané de l'espace public et politique, des revendications ont été portées par plusieurs associations de travailleurs subsahariens. Leur engagement pour davantage de droits montre que la Tunisie n'est plus une destination par défaut et qu'ils se considèrent comme une partie intégrante de la société tunisienne.



Les Ivoiriens manifestent en Tunisie après le meurtre du chef de leur communauté. Un millier de personnes s'est rassemblé devant l'ambassade de Côte d'Ivoire dans la capitale Tunis, criant des slogans comme "Pour que cela ne se reproduise pas en Tunisie." [licence infos](#)

À Falikou,

En cette veille de Noël, Falikou Coulibaly, « figure » de l'immigration ivoirienne en Tunisie et président de l'Association des Ivoiriens en Tunisie (AIT), rentre chez lui, dans le quartier de Najmatar situé en périphérie de la commune très cotée de La Marsa. Ce quartier, emblématique de ces poches urbaines où se concentrent les populations les plus pauvres des métropoles nord-africaines, est un des principaux points d'arrivée de l'immigration ivoirienne dans le pays. Les logements y sont relativement abordables, disponibles et surtout, se situent à quelques encablures du principal lieu de travail de ces populations, La Marsa, ses villas et ses familles bourgeoises tunisiennes ou européennes. Selon la version officielle communiquée par les autorités tunisiennes, ce soir-là, en marchant, Falikou se

fait aborder par une bande de jeunes Tunisiens du quartier qui lui réclament son portefeuille, et plus particulièrement, son téléphone portable. Face à son refus, un des jeunes le poignarde à vingt-six reprises. Falikou meurt d'une hémorragie un peu plus tard [1]. Son assassinat fait écho à une série d'agressions particulièrement violentes visant les immigrés subsahariens depuis plusieurs années [2]. Depuis 2011, une demi-douzaine de subsahariens ont déjà succombé ce type d'agressions. Plusieurs dizaines ont été très violemment blessées. Les vols et agressions « à la tire » sont quotidiens et restent, systématiquement impunis.

Une immigration invisibilisée

Depuis une vingtaine d'années, la Tunisie, à l'instar de ses voisins, voit apparaître, par ses marges sociales, une immigration subsaharienne plurielle [3]. Étudiants, travailleurs, aventuriers ou hommes et femmes d'affaires investissent de multiples espaces sociaux et affermissent petit à petit leur place dans la société [4]. Longtemps invisibilisés socialement et politiquement, ces « étrangers venus du Sud » sont, malgré eux, tenaillés depuis 2011 entre des figures sociales leur déniaient toute forme d'autonomie [5]. Cet état de fait renvoie plus généralement au déni d'existence et de reconnaissance qui leur est fait [6]. Malgré une transition démocratique bien entamée et la mise en débat de multiples faits minoritaires jusqu'ici invisibilisés, le sort des migrants reste le point aveugle de la transition politique. Depuis 2011, la politique de l'État tunisien envers les personnes en situation irrégulière a consisté à sous-traiter leur gestion sociale aux organisations internationales et humanitaires. Sur le modèle d'une gestion de crise s'étant généralisée depuis l'établissement du camp de Choucha [7], les migrants subsahariens restent considérés comme des corps étrangers à la société, n'étant qu'en « transit » [8] vers l'Europe et ne nécessitant, par conséquent, aucune attribution de droits sociaux et politiques. Par la force des choses, ces organisations se sont positionnées comme les uniques médiatrices et porte-paroles des migrants dans la société tunisienne. Ainsi, « l'espace politique » investi par les migrants et la nature de leurs revendications ont toujours été soigneusement délimités par les organisations humanitaires et internationales [9]. Jusqu'en 2019, peu de mobilisations collectives s'étaient construites en dehors de leur périmètre [10]. C'est dans ce contexte que l'assassinat de Falikou Coulibaly symbolise un changement bouleversant l'ordre social dans lequel l'immigration subsaharienne était jusqu'ici cantonnée.

La mobilisation, une prise de conscience collective

Le lendemain, spontanément, des Ivoiriens sortent dans la rue crier leur ras-le-bol. La rancœur se dirige simultanément contre leur ambassade, considérée comme inefficace et absente, mais aussi contre l'État tunisien, accusé, au mieux, de les ignorer, au pire, de les discriminer, rafler, voler, réprimer. Enfin, cette mobilisation s'adresse à la société tunisienne, accusée d'un racisme systémique envers les noirs. Ce jour-là, et pendant plusieurs jours consécutifs, la colère des immigrés ivoiriens, et plus largement, subsahariens explose au grand jour.

La mort de Falikou a probablement constitué un moment particulièrement structurant dans le long processus de transformation que connaissent, d'une part, les représentations sociales de l'immigration subsaharienne dans la société tunisienne, et d'autre part, l'image sociale que beaucoup d'immigrés subsahariens avaient d'eux-mêmes avant cet événement. Yves, jeune Ivoirien ayant pris part aux manifestations à Sfax, livre son ressenti :

Yves, jeune Ivoirien ayant pris part aux manifestations à Sfax, livre son ressenti :

"C'était la première fois qu'on sortait comme ça et il fallait en profiter. Il fallait sortir, crier et montrer aux Tunisiens qu'on est la même chose qu'eux. C'est la première fois que j'ai vu autant d'Ivoiriens en même temps, on est beaucoup et ça, j'en ai pris conscience. Tout le monde voulait s'exprimer, tout le monde voulait parler. Puis c'est la première fois aussi qu'on sortait comme ça devant la police qui nous regardait. Bon, nous, on savait ce qui nous intéressait, donc on a marché." [11]

Une revendication portant sur le droit au séjour

L'analyse des revendications portées par ces manifestants est intéressante. En ressort, premièrement, un grand besoin de « sécurité », avec l'installation concrète d'un poste de police dans le quartier de Najmatar et la fin de l'impunité pour les agresseurs. Mais le mouvement va bien au-delà. Il réclame pour la première fois une régularisation massive de tous les travailleurs sans-papiers subsahariens dans le pays et la fin du système de pénalité hebdomadaire pour séjour irrégulier. Ainsi, se pose pour la première fois en Tunisie une revendication claire pour le droit des personnes en situation irrégulière à séjourner de manière légale en Tunisie.

Le plus important dans cet événement est peut-être que cette revendication a été formulée par des immigrés en situation irrégulière eux-mêmes, sans l'implication des acteurs humanitaires ni associatifs s'étant jusque-là positionnés en « porte-paroles » des migrants et de leurs « besoins ». Comme si cet assassinat ne faisait qu'écho au statut structurellement précaire de l'immigration subsaharienne dans le pays, l'association de revendications à dominante protectrice s'est aussi construite avec celles portant sur les conditions de séjour dans le pays. De spectateurs d'un débat les plaçant, soit en victimes, soit en danger, les immigrés subsahariens en Tunisie sont devenus des acteurs et sujets politiques, se saisissant d'un droit à investir l'espace public qui leur était jusque-là dénié.

La conquête d'une autonomie politique

Que nous dit cette mobilisation politique de l'état plus général de l'immigration subsaharienne en Tunisie ? L'élément notable est qu'elle vient profondément bousculer la figure imposée du migrant africain. Jusqu'ici, cette figure sociale n'était, « par nature », pas pensée comme pouvant être intéressée par un droit au séjour, puisque ne voulant aller qu'en Europe. De ce point de vue, cette mobilisation vient remettre en question le statut social et spatial victimaire du « migrant en besoin » tel que construit par les acteurs internationaux et humanitaires. Ici, les migrants subsahariens n'ont pas spécialement réclamé un droit à *aller* en Europe, mais un droit à *rester* en Tunisie, à séjourner, à s'installer et à s'ancrer. La Tunisie n'est donc plus seulement cette destination « par défaut », imposée par la fermeture des frontières, mais aussi une destination choisie et mûrie.

Ainsi, l'investissement transgressif et spontané de l'espace public renvoie indéniablement à l'idée que derrière une mobilisation condamnant l'assassinat d'un des leurs, s'est aussi construit un mouvement rejetant collectivement les assignations multipositionnelles (raciales, sociales, spatiales et politiques) dont les migrants sont victimes. Cette prise de risque par des individus qui, rappelons-le, sont en situation irrégulière, n'est-elle pas le symbole d'une volonté de participation à la vie démocratique

du pays ? Quoi qu'il en soit, ces mobilisations ont signifié à la société tunisienne que, loin d'être extérieurs au débat démocratique, les migrants subsahariens en étaient aussi partie prenante.

- [1] Bresillon Thierry, 2018, « Falikou Coulibaly, victime d'un crime raciste en Tunisie », *lesoir.be*, 25 décembre, [En ligne : <https://plus.lesoir.be/197358/article/2018-12-25/falikou-coulibaly-vict...>].
- [2] Levine-Spound Daniel, 2016, « La Tunisie aux prises avec le racisme et les violences contre les Subsahariens », *Middleeasteye.net*, 1^{er} mars, [En ligne : <https://www.middleeasteye.net/fr/reportages/la-tunisie-aux-prises-avec-...>].
- [3] Boubakri Hassen, Mazzella Sylvie, 2005, « La Tunisie entre transit et immigration : politiques migratoires et conditions d'accueil des migrants africains à Tunis », *Autrepart*, vol. 36, n° 4, 149-165, 149.
- [4] Boissevain Katia, 2014, « Migrer et réveiller les Églises : Diversification des cultes chrétiens en Tunisie1 », *L'Année du Maghreb*, n° 11, 105121.
- [5] Pouessel Stéphanie, 2019, « De la méconnaissance à la cohabitation. Expériences tunisiennes d'une migration subsaharienne en mutation », in M. Mokhefi, A. Antil (dir.), *Le Maghreb et son Sud : vers des liens renouvelés*, Paris, CNRS Éditions, « Connaissance du Monde Arabe », 133-154.
- [6] Geisser Vincent, 2019, « Tunisie, des migrants subsahariens toujours exclus du rêve démocratique », *Migrations Société*, vol. 177, n° 3, 318.
- [7] Mottet Aurore, 2016, « Répartition et circulation : les enjeux de la catégorisation dans le camp de Choucha (Tunisie) », *Critique internationale*, vol. 72, n° 3, 2134.
- [8] Dini Sabine, Giusa Caterina, 2020, « 'Tunisie Terre d'Asile': Constructing Tunisia as a 'Destination Country' », in S. Dini, C. Giusa (eds.), *Externalising Migration Governance Through Civil Society: Tunisia as a Case Study*, Cham, Springer International Publishing, 6984.
- [9] Cassarini Camille, 2020, « L'immigration subsaharienne en Tunisie : de la reconnaissance d'un fait social à la création d'un enjeu gestionnaire », *Migrations Société*, vol. 179, n°1, 43-57.
- [10] ALDA, ATDDE, Association CDCMIR, CETUMA, FTDES, Euromed Rights Tunisie, RLF Média, AESAT, M'nepty Heducap, 2019, « Marche pacifique pour l'accès égal et équitable aux droits par les immigrants en Tunisie », Tunis, Acting Prod., 7 mai, [En ligne : <https://www.facebook.com/actingprod/posts/835688086789967>], 7'10.
- [11] Entretien réalisé à Sfax, le 6 janvier 2019.

25 juin 2021

by Camille Cassarini

© **Heinrich-Böll-Stiftung e.V.**

Schumannstraße 8

10117 Berlin

T +49 (30) 285 34-0

F +49 (30) 285 34-109

www.boell.de

info@boell.de